

960-3855m

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS** DE LA COMMUNE DE CHAMPAGNY EN VANOISE (Savoie) **SÉANCE DU 15 OCTOBRE 2025**

N° 2025 0107

L'An Deux mille vingt-cinq, le 15 octobre 2025 à 18H00, le Conseil Municipal de la Commune de 73350 - CHAMPAGNY EN VANOISE, légalement convoqué le 9 octobre 2025, sous la Présidence de M. René RUFFIER LANCHE, Maire.

Présents: René RUFFIER LANCHE, Denis TATOUD, Florian SOUVY, Vincent RUFFIER DES AIMES, Olivier SACHE, Xavier BRONNER, Robert LEVY, Thierry RUFFIER DES AIMES, Florence MARMONIER, Lucas PENASA,

Absents: Olivier CHENU, Arnaud JOLY, Françoise VILLARD (pouvoir donné à Vincent RUFFIER DES AIMES)

Nombre en Membres: 15 En exercice: 13 Suffrages exprimés : 11 Votes pour: 11 Votes contre: 00 Ne prend pas part au vote : 00

\*\*\*\*\*\*\*\*

## Objet : Tarification de la bagagerie

Monsieur le Maire rappelle qu'une nouvelle bagagerie connectée sera installée prochainement au centre de la station.

Cette consigne permet aux visiteurs de laisser leurs bagages pour 1 heure, ou pour la journée.

La commission des finances, réunie le 6 octobre 2025, propose les tarifs suivants:

Casiers taille S: 1.00€ TTC/heure Forfait journée: 8.00€ TTC Casiers taille M: 1.50€ TTC/heure Forfait journée: 12.00€ TTC Casiers taille L: 2.00€ TTC/heure Forfait journée: 16.00€ TTC Casiers taille XL: 2.50€ TTC/heure Forfait journée: 20.00€ TTC

Une convention de délégation de gestion d'exploitation a été mise en œuvre avec la société Casebook SAS, fournisseur de la bagagerie, qui prévoit l'encaissement des locations et le reversement semestriel à la commune, diminué d'une commission de gestion de 10%.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil municipal

Accusé de réception en préfecture 073-217300714-20251015-07\_20250107-DE Reçu le 20/10/2025

- DÉCIDE des tarifs de location des casiers de la bagagerie suivants:

Casiers taille S: 1.00€ TTC/heure
Casiers taille M: 1.50€ TTC/heure
Casiers taille L: 2.00€ TTC/heure
Casiers taille XL: 2.50€ TTC/heure
Forfait journée: 8.00€ TTC
Forfait journée: 16.00€ TTC
Forfait journée: 20.00€ TTC

- PRÉCISE que le produit des locations sera reversé par Casebook à la commune diminué d'une commission de gestion de 10%.

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents et à prendre toutes dispositions pour ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération.

« Certifié exécutoire, dûment habilité aux présentes Conformément à la Loi du 02 Mars 1982 »

POUR EXTRAIT CONFORME,

Le Maire, René RUFFIER LANCHE

